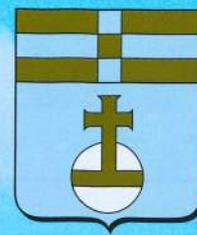


L'Écho de Montailloux



Bien vivre à PRÉSILLY

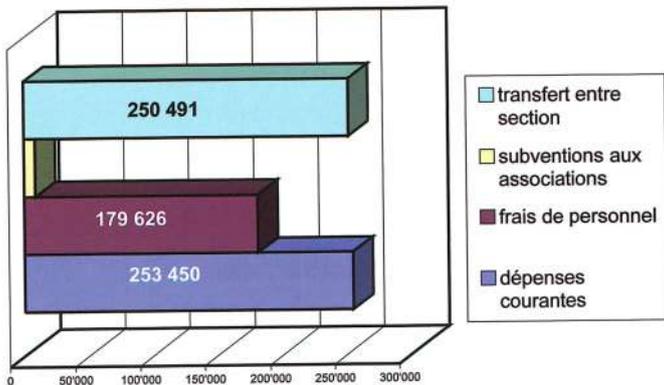
Bulletin municipal n° 10 — Juillet 2006

Budget	1
Editorial	2
De l'info, toujours de l'info	2
Le conseil municipal	6
L'intercommunalité	8
Socialement votre	10
Culture - Clin d'œil	12
Quoi de neuf	13
Vie locale	14
Vie associative	15
Environnement	17
Infos pratiques	18
Infos utiles - Nouveaux habitants	19
Merci les parents, bravo les enfants	20

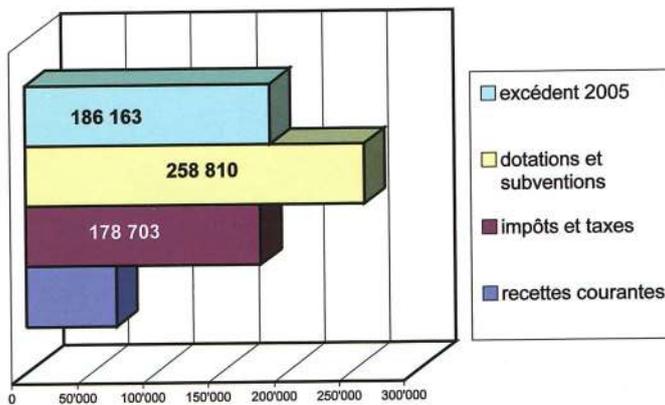
2006 : des finances saines et équilibrées

BUDGET PRINCIPAL : budget de fonctionnement - 692 320 €

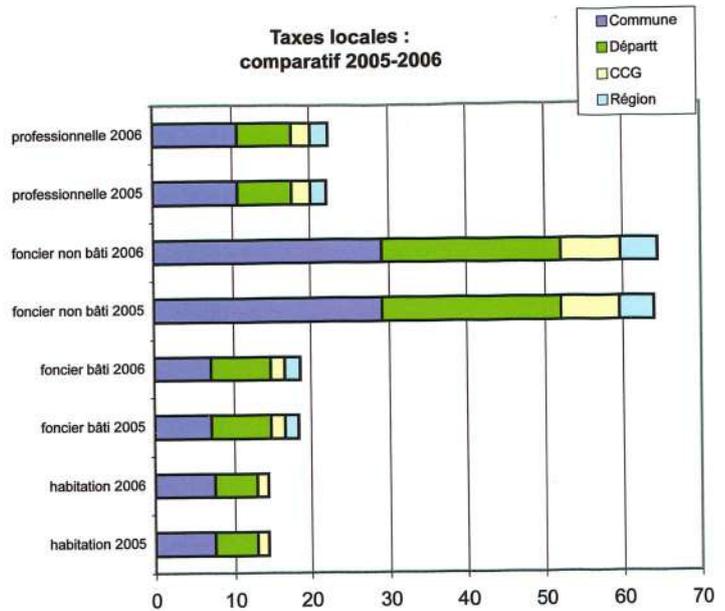
Dépenses



Recettes



Taxes locales : comparatif 2005-2006



Taxes	COMMUNE		DEPARTT		CCG		REGION	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
habitation	7.58	7.58	5.33	5.33	1.48	1.51		
foncier bâti	7.14	7.14	7.65	7.65	1.89	1.93	1.78	1.92
foncier non bâti	29.15	29.15	23.02	23.02	7.38	7.53	4.43	4.77
professionnelle	10.69	10.69	7.08	7.08	2.37	2.42	2.09	2.25

CCG : Communauté de communes du Genevois
Départt : Département (Conseil général 74)

BUDGET DE L'EAU LES PROJETS ET LEUR FINANCEMENT

PROJETS	FINANCEMENT	
	DEPENSES	RECETTES
Etude-diagnostic des réseaux d'eau potable		
Cabinet d'étude	22'760.00	
Agence de l'eau *		11'380.00
Autofinancement		11'380.00
TOTAL	22'760.00	22'760.00

Renouvellement des compteurs d'eau		
Installation	18'000.00	
Terminal portable	6'000.00	
Logiciel	1'000.00	
Formation	1'100.00	
Autofinancement		26'100.00
TOTAL	26'100.00	26'100.00

Extension du réseau Bel Air		
Etude + travaux	150'000.00	
CG 74 (SMDEA) *		22'500.00
Agence de l'eau *		55'500.00
Autofinancement		63'060.00
Subv. du budget principal		8'940.00
Emprunt		0.00
TOTAL	150'000.00	150'000.00

* sous réserve d'accord



VOS REFERENTS DANS LA COMMUNE

Maire : M. Jean-Pierre PARDOEN - sur RdV

1^{er} adjoint en charge des maintenances communales : M. Jean DUNAND

2^{ème} adjoint en charge des projets de travaux
M. Gilles PAUTEX

3^{ème} adjoint en charge du social :
M^{me} Jacqueline DUPERRET

le jeudi à partir de 18h00 sur RdV

Michèle MILLION : secrétaire de mairie
Maryline DIELENSEGER : état civil, CCAS suivi des factures, secrétariat

Agnès FRIONNET : renfort ponctuel pour les dossiers de travaux

Christian LAVOREL : agent technique eau, fleurissement, entretien des bâtiments

Régine VITRY : entretien des locaux, organisation des réceptions.

BUDGET 2006

Priorité aux aménagements pour la sécurité et à l'amélioration du cadre de vie

Pour cet exercice 2006, la nouvelle municipalité a décidé d'imprimer fortement son sceau sur les budgets de la commune au travers des choix forts en matière d'investissement. De nombreuses réalisations nouvelles seront mises en chantier (au sens propre ou figuré) au cours de l'année, parmi lesquelles :

- ⇒ la réalisation de trottoirs sur la route de Beauregard 60 000 €
- ⇒ l'aménagement de la rue des Bassins 80 000 €
- ⇒ diagnostic du réseau d'eau 22 000 €
- ⇒ la recherche d'une solution pour le hameau de Bel-Air concernant l'eau potable 150 000 €
- ⇒ l'enfouissement des lignes électriques - études 10 000 €
- ⇒ la rénovation de l'église de Présilly - études 15 000 €
- ⇒ la construction d'un local pour le service technique 120 000 €

Il est également prévu de solder les travaux en cours :

- ⇒ rénovation de la mairie (bâtiment et mobilier)
- ⇒ rénovation du bassin des Hôteliers

Ce à quoi il convient d'ajouter les dépenses d'entretien des bâtiments et des équipements publics, de la voirie et des espaces verts.

Pour financer cet ambitieux programme : excédent d'exploitation, subventions du département et de l'Agence de l'eau, récupération de la TVA et recours à l'emprunt s'ajoutent à la contribution des habitants, une contribution que la municipalité a choisi de ne pas augmenter cette année ; le taux des quatre taxes directes locales reste donc inchangé pour la part communale.

Un budget principal de fonctionnement de presque 700 000 € et un budget d'investissement de plus de 1 000 000 € (respectivement 200 000 € et 134 000 € pour le budget de l'eau), une gestion rigoureuse des fonds, associés à une recherche systématique de subventions, garantissent à Présilly une situation financière saine.

UN POINT SUR LE PERSONNEL DE LA MAIRIE

Les dépenses de personnel ont subi une augmentation cette année pour plusieurs raisons, outre l'augmentation annuelle des salaires et l'évolution des carrières :

- 1 En 2005 : baisse sensible des charges du service technique en raison de l'absence de l'agent.
En 2006 : rétablissement des charges compte tenu de l'embauche d'un nouvel agent.
- 2 Titularisation de la secrétaire de mairie au grade de Rédacteur.
- 3 Embauche de l'agent d'entretien à 50 % au lieu de 25 % compte tenu de l'ouverture de la nouvelle mairie et des activités inhérentes (accueil, location, réception) et de son affectation au portage des repas, rendant cette activité pérenne.
- 4 Agent contractuel embauché à 50 % pour prendre en charge les dossiers travaux (études, subventions, marchés publics) et les dossiers en lien avec l'A41.

Nous nous tenons à votre disposition pour consultation du budget en mairie

Editorial

Voilà plus d'une année que notre conseil municipal fonctionne sous d'autres hospices. Comme je pense l'avoir fait comprendre, mes convictions sont d'avoir une démarche intellectuelle en vue de répondre aux seuls intérêts publics de la commune, aux intérêts de la population de Présilly, d'abandonner les vieux démons consistant à alimenter la polémique qui n'apporte rien en définitive de constructif. Les vacances approchent et c'est le moment de faire quelques constats.

Depuis mai 2005, le conseil municipal s'est organisé et vos conseillers mettent leurs connaissances et leur temps à disposition de la mairie pour œuvrer sur les dossiers importants indispensables pour l'avenir de Présilly tels que :

- ⇒ L'autoroute A 41
 - ⇒ Le dossier PLU
 - ⇒ Le réseau d'eau potable
 - ⇒ Les travaux
 - ⇒ La mairie, nouvel outil
 - ⇒ Le service technique
 - ⇒ La vie associative



réunion publique A41

Nous développons dans ce bulletin les premières retombées de nos efforts ; nous continuerons dans cette voie. L'intérêt de notre commune est de retrouver son dynamisme, de s'intégrer au monde qui l'entoure, et qui lui apportera les moyens d'assurer son développement, de bénéficier de la modernisation dont nous avons tous besoin, d'une richesse intellectuelle en favorisant l'esprit associatif et la communication, d'une richesse matérielle en participant à l'économie locale. Vouloir vivre dans le passé ou l'immobilisme, je l'ai dit et j'en suis convaincu c'est ne pas rendre service à notre commune, c'est lui faire perdre ses moyens, c'est à terme la faire disparaître.

A toutes et à tous, je souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Jean-Pierre PARDOEN

De l'info toujours de l'info

L'autoroute A 41

Lors de la réunion publique du mercredi 29 mars à la salle communale, plus d'une centaine de personnes se sont déplacées à la mairie pour cette réunion présidée par M. Jean-Pierre Pardoën. Suivant un scénario identique à celui de la réunion précédente, M. Jack Philippe a tout d'abord présenté les différents spécialistes réunis pour l'occasion afin de répondre à l'ensemble des questions relatives à la future infrastructure, puis a effectué le rappel des grandes lignes et étapes du projet A41 (tracé, enquêtes préalables, ouvrages d'art, etc.). A Présilly comme à Villy-le-Pelloux, les nuisances sonores et leur traitement

ont été l'un des thèmes majeurs de la réunion. Les zones de matériaux excédentaires (ZME) anciennes et nouvelles, les dispositifs prévus en termes de protection et d'intégration paysagère, ainsi que le rétablissement du réseau routier local ont également fait l'objet de développements détaillés. Présilly étant destiné à accueillir la préfabrication et le montage du tunnelier, ainsi que les travaux de percement du tunnel du Mont Sion, ce sujet a constitué un autre temps fort de la réunion.

La séance, vive et animée a donné lieu à de nombreuses questions concernant tous ces sujets, mais aussi, les besoins en main-d'œuvre et la sauvegarde du domaine agricole,

les nuisances potentielles occasionnées par les travaux de terrassement, la réalisation du tunnel et le trafic induit par le chantier sur les voiries départementales et communales. Comme à Villy-le-Pelloux, ADELAC, par la voix de Jack Philippe, a rappelé la disponibilité de toute son équipe qui s'engage à répondre aux questions qui lui seront posées par téléphone ou sur le site Internet www.adelac-A41.com

Le chantier, les répercussions économiques et paysagères, les questions de communications, celles sous-jacentes à un tel projet comme les nuisances, la protection des exploitations agricoles, l'intégration de cet

ouvrage dans notre vie communale prend du temps, nécessite des actions, des dossiers à constituer et à défendre.

Le projet de l'A41 résulte d'un contrat signé entre l'Etat et la société ADELAC. Cette société est chargée de concevoir, de construire et d'exploiter pendant 55 ans cette autoroute. Ce projet est d'une telle ampleur qu'il nécessite bien une réflexion globale sur le milieu naturel, le patrimoine culturel, le cadre et la qualité de vie des riverains. Les services de l'Etat, les services de la société ADELAC, les communes concernées sont associés dans une concertation permanente. Le conseil municipal organise des concertations publiques, des rendez-vous avec des habitants ayant des questions particulières sur ce projet. Le conseil municipal a mis en place une commission qui a travaillé avec les agriculteurs locaux et la chambre d'agriculture.

Le débat a été largement ouvert à tous et a fait évoluer le projet sur notre commune. L'aboutissement le plus important concerne la distribution d'eau à partir de la source des Vernands dont la convention avec ADELAC vient d'être signée. Les recettes correspondantes seront affectées au budget de l'eau. Par ailleurs le conseil municipal prépare actuellement dans le cadre du 1% paysager plusieurs dossiers de demandes de subventions que nous adresserons pour instructions avant la fin de l'année 2006.

Il est à rappeler que la politique du 1% paysager a pour objectif de permettre aux collectivités riveraines de valoriser l'arrivée de l'autoroute en favorisant le développement cohérent et durable des territoires traversés. Enfin, vos élus seront présents dans les différents comités de suivi mis en place au niveau du département. Je voudrais à ce stade du dossier, répondre à une remarque faite et répétée plusieurs fois sur l'idée que certains secteurs géographiques auraient été « oubliés » dans toutes ces études.

Compte tenu de ce qui précède, et sachant que ce projet est actuellement un des plus importants projets de France, l'interconnexion des questions, les impacts économiques, géographiques, techniques, paysagers, interdisent d'imaginer que l'on puisse décider d'oublier tel ou tel secteur de la commune. Le dossier Set ADELAC est à la disposition de ceux et celles qui souhaiteraient éclaircir ce point.

A ce jour le principe des dépôts de terre est accepté avec la chambre d'agriculture, la commune, les particuliers et la société ADELAC. C'est une phase importante dans l'environnement paysager. Une modification du POS actuel doit être envisagée, le conseil municipal a donné son accord de principe, nos services administratifs en concertation avec les services de l'état, le cabinet Territoires se sont engagés dans cette démarche. La procédure est en cours, l'enquête publique est à clore.

La commune, dans la gestion de ces procédures tente pour le mieux de concilier les contraintes du chantier avec les non moins rigides contraintes légales. Un challenge relevé dans un souci permanent du respect environnemental.

Enfin il est important de parler du chantier en lui-même sur notre territoire. Bien que clôturé et sous surveillance d'agents de sécurité, le pas-

sage obligé de véhicules techniques et du personnel ne le rendent pas hermétique. C'est pourquoi j'attire donc l'attention des curieux et des parents en particulier d'aviser les enfants de ne pas entrer sur le chantier, qui est bien entendu un espace dangereux où le risque d'accident est très important. La société ADELAC a l'intention d'aménager à l'attention de tous les curieux, un espace d'interprétation et d'information sur l'avancement du chantier.

Le dossier PLU

Compte tenu de l'obligation faite par la loi d'ailleurs, mais aussi des opportunités du moment, ce dossier important pour notre avenir mais combien complexe, est mobilisateur dans l'organisation du travail administratif et juridique que doit mener notre personnel.

Réseau d'eau potable

Le conseil municipal a pris une décision de principe visant à continuer à assumer son autonomie de gestion de l'eau potable. Il faut donc, d'une part avoir une connaissance fiable du réseau (les études et projets sont lancés en collaboration avec la Régie départementale de l'agencement RDA) et d'autre part moderniser la gestion.



Photo M. Desbiolles Jacques - Balloide-Photo à Seynod - 06.63.01.82.12

Cette démarche sera étalée sur deux ans et l'objectif sera de remettre en état l'ensemble des compteurs d'eau recevant un module radio. De quoi s'agit-il? C'est un émetteur/récepteur qui permet de télélever par radio fréquence les compteurs d'eau optimisant le temps de relève et offrant de nouveaux services.

Quant aux avantages, la relève à distance par radio des compteurs d'eau s'effectuera automatiquement permettra d'éviter des risques d'erreur et de réduire considérablement le temps d'acquisition des index. En ce qui nous concerne nous devrions passer de trois semaines de temps agents à deux journées maxima.

Le relevé radio permettra également de s'affranchir des difficultés d'accès aux compteurs liées soit à l'absence de l'abonné, soit à un environnement difficile.

Le relevé radio ne nécessitera aucun câblage, les frais seront donc réduits. Ce système permettra d'obtenir des relevés mensuels, détection de fuite d'eau, de fraude ou de retour d'eau. C'est un outil efficace de gestion et de maintenance d'un parc de compteurs.

Le travail de la phase projet est engagé avec nos interlocuteurs, à savoir notre société informatique, l'association des maires fournissant les logiciels de gestion, la société Actaris fournisseur des modules radios et de la radio relève, la société Lhenry fournisseur des compteurs d'eau. Les premiers compteurs devraient être installés dès l'automne 2006.

Petit rappel pour les relevés des compteurs actuels:

Afin d'éviter les erreurs lors de la facturation d'eau, il est recommandé aux usagers de vérifier leur consommation lors du relevé des compteurs par l'employé communal.

En cas de problèmes, le signaler immédiatement en mairie.

Nous travaillons également sur les problèmes de fond de l'alimentation en eau potable du hameau de Bel-Air. Ce sont études de faisabilité, mon-

tage des dossiers de subventions et financiers, établissement des marchés et mise en œuvre du chantier.

Nous œuvrons également sur les sources de Montailoux en relation avec l'Agence de l'eau. Il s'agit ici de la protection des sources qui a fait l'objet d'une enquête publique. C'est sous l'impulsion des services de l'Etat que le conseil travaille enfin sur l'aspect juridique, règlement du service de l'eau et contrats individuels.

Travaux

Le conseil municipal s'est engagé dans divers projets d'amélioration des structures communales. Voirie, enfouissement des lignes, amélioration des réseaux pour la rue des Bassins, amélioration de la sécurité routière route de Beauregard; nous en verrons bientôt la réalisation. (Une erreur signalée par M. Jean Dunand à Françoise Magnin responsable du bulletin, s'est en effet glissée dans le bulletin n° 09 de janvier 2006; **il fallait lire « construction de trottoirs au lieu-dit La Louex jusqu'au réservoir de Feigères, route de Beauregard »** et non pas jusqu'au réservoir des Rappes!!), veuillez nous en excuser.

Autre dossier latent: l'église qui doit être remise en état. Là aussi, le conseil s'est engagé dans une étude et un projet.

La mairie, nouvel outil

Nous avons intégré les nouveaux locaux de la mairie en début d'année. Cet outil de travail devait être à cette occasion réorganisé, modernisé pour être en mesure de mieux répondre aux exigences des services divers extérieurs avec lesquels nous devons travailler et aux demandes de la population bien sûr.

Pour compliquer la situation, c'est une nouvelle équipe complète aussi bien technique qu'administrative qui a dû s'intégrer et s'adapter, prendre connaissance des dossiers, se former

dans le but d'obtenir la qualité et l'efficacité que vous attendez. Cet outil mis à votre disposition prend beaucoup de temps, d'investissement et de travail peu visible, peu spectaculaire pour l'extérieur, mais fondamental.

Pour organiser l'accueil, répondre aux demandes des administrés, nous devons mettre en place des outils modernes tels que l'informatique avec de nouveaux logiciels indispensables aujourd'hui pour la gestion du cadastre, les réseaux, la facturation, la comptabilité, la gestion, par exemple, etc. Ce sont aussi des nouveaux matériels de reproduction et d'informations à mettre en service pour nos liens avec l'extérieur, montage de dossiers divers de plus en plus complexes dans le cadre de démarches administratives, de demandes de financement et de subventions mais aussi répondre aux demandes dans le cadre de nos relations avec les services de l'état.

Cet outil est la maison de tous les citoyens. Nous voulons répondre à tous ceux qui de près ou de loin abordent des sujets concernant la commune, pouvoir les accueillir et mettre à leur disposition une salle, des moyens de communication et de travail.

Le conseil municipal a voulu rendre plus proche les élus des citoyens par le biais des professionnels. Depuis le début de l'année, jamais nous n'avons été autant accessibles à travers les réunions publiques. Les réunions d'échanges et d'écoute organisées avec des interlocuteurs très diversifiés et les citoyens ont contribué à la prise de décision dans de nombreux domaines. Entre autres, les réunions sur l'A 41, les transports scolaires, les questions d'urbanisme, les enquêtes publiques sur Montailoux, la révision du POS; nous continuerons dans ce sens.

Les services administratifs sont accessibles le mercredi matin, le jeudi après-midi et en soirée pour recevoir le public dans le cadre courant des démarches administratives. L'accueil téléphonique est assuré du mercredi matin au vendredi soir. Dans le cas de

questions urgentes ou importantes, un rendez-vous peut être organisé entre la secrétaire et un administré hors jour d'ouverture au public. Les conditions sont les mêmes pour rencontrer le service technique.

Il est certain que nous avons concentré le nombre d'heures d'accueil au public pour permettre aux secrétaires de se consacrer uniquement à la gestion des dossiers, des projets, des questions administratives et juridiques. Les dossiers déjà énoncés montrent leur nombre, leur diversification et les difficultés pour les réaliser. Le secrétariat a besoin de ce temps; il serait absurde d'affirmer, de croire ou de laisser croire que le secrétariat n'a rien à faire en dehors de l'accueil du public. Ces travaux sous-jacents méritent longue préparation, prises d'informations, montage juridique, contacts, et nécessitent beaucoup d'heures de travail impossibles à contourner si l'on veut réaliser les décisions prises.

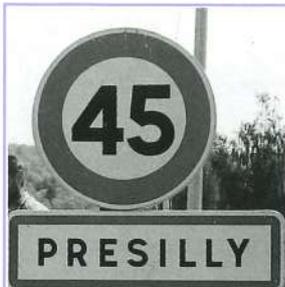
L'expérience montre, pour l'instant, que la concentration des heures d'accueil du public le mercredi matin et le jeudi soir ne provoquent pas d'attente longue des visiteurs. Bien entendu si la situation devait évoluer nous réviserions notre méthode.

Le service technique

Depuis longtemps, nous étions sensibilisés sur l'objectif de modernisation du service technique. Un travail important s'est engagé sous la responsabilité d'une commission nommée à cet effet. Il commence à porter ses fruits; formation, organisation du travail et des locaux, modernisation du matériel, projet de local de stockage.

Vie associative

Le conseil est décidé résolument à réactiver une vie à Présilly. Soyons réaliste, ce n'est pas un conseil municipal qui fera l'événement mais il doit être l'incitateur, l'accompagnateur. Une rencontre avec les associations et les professionnels ayant une activité susceptible de rejaillir dans le domaine associatif s'est engagée.



Sécurité routière

Ce que prévoit la réglementation :

En agglomération la vitesse des véhicules est fixée à 50 km/h. La zone de l'agglomération est matérialisée par un panneau (fond blanc, bande rouge) signalant le nom de la commune, la sortie par le même panneau barré. La vitesse s'applique de plein droit à partir du panneau d'agglomération. Il n'y a pas lieu d'indiquer la limitation de vitesse, encore moins d'indiquer une limitation inférieure, elle est illégale et inapplicable sauf les zones 30 km/h autorisées dans certaines circonstances spécifiques.

Décision de mise en conformité par la commune :

1) Les panneaux de limitation de vitesse à 45 km/h sont donc illégaux et seront enlevés.

2) Les panneaux d'agglomération seront mis en conformité si nécessaire pour atteindre deux objectifs :

- ⇒ indiquer sans contestation possible aux gens de passage, les zones urbaines ou non urbaines stipulant ainsi dans quelle zone s'applique le code de la route sur la limitation de vitesse,
- ⇒ permettre aux forces de police d'effectuer leur tâche sans ambiguïté et légaliser leur intervention éventuelle auprès des usagers de la route.

Nous avons entrepris cette démarche sans tarder, compte tenu également de l'évolution de la fréquentation du territoire par les salariés du chantier de l'A41 et de leurs services dans l'ancienne usine d'aluminium du Châble, ce qui représente actuellement environ 400 personnes supplémentaires de passage.



Ensemble et avec eux nous réfléchissons sur des propositions d'accompagnement dans leurs projets.

La première manifestation de cette volonté se traduit dans la relance de la fête de l'été le dimanche 30 juillet 2006. Habituellement organisée par le Vent des Sons et en accord avec son comité, les membres du conseil municipal et plusieurs associations

que nous avons sollicitées, apporteront leur aide pour cette fête.

A cette occasion, nous lançons un appel pour sensibiliser chacun d'entre vous sur le temps qu'il pourrait consacrer amicalement pour venir renforcer les rangs des organisateurs.

✉ Jean-Pierre Pardoën

Le conseil municipal

L'autoroute A 41

Dans le cadre de l'enquête publique, du 12 juin au 13 juillet 2006, liée aux travaux de l'A41, le conseil municipal a émis les remarques suivantes :

- ⇒ rétablissement des ruisseaux au-dessus des dépôts de terre après la remise en état des zones concernées sur l'ensemble du territoire de manière à éviter les talwegs,
- ⇒ déplacement du bassin REP 0620 de Montailoux conformément à la demande de la profession agricole, grandes réserves sur les projets de remblais prévus par la DPU. Ces dépôts aggravent l'instabilité des terres et augmentent considérablement le risque d'éboulement. Les premiers travaux effectués ces années passées sur ce chantier montrent que les terrassements faits ont engendré une forte présomption d'inondation.

Le conseil municipal suggère de réexaminer le dispositif des dépôts de terre de telle sorte qu'ils s'intègrent mieux entre la RN 201 et la plate-forme autoroutière d'une part, la VC11 et la VC10 d'autre part, prenant mieux en compte les ruissellements et les ruisseaux concernés. A noter que la VC10, initialement coupée dans le projet du promoteur pour des raisons de ruissellement, peut dans le cadre de cette étude être maintenue. Cette notion est impérative pour la profession agricole compte tenu de son rôle de communication entre le chef-lieu et le hameau principal du Petit-Châble.

Le conseil municipal demande que ces impératifs soient pris en compte par le promoteur.

Vente d'eau industrielle

Suite à la demande de la société ADELAC d'utiliser l'eau provenant de la source des Vernands (eau impropre à la consommation) pour les besoins du chantier, le conseil municipal décide de signer la convention établissant un forfait de 35 000 € pour 100 000 m³. Si la consommation dépasse cette base fixée, une refacturation sera faite au tarif de 0,35 € le m³ auquel s'ajoutera une augmentation sur la base de l'indice INSEE.

Projet des voies de communication

Un dossier sur les voies de communication desservant la commune est en cours d'élaboration en ce qui concerne le carrefour de la RN201, la route départementale RD218 qui monte au chef-lieu, les voies communales VC10 et VC11.

1% paysager et développement

Dans le cadre du 1% paysager, deux dossiers concernant la commune vont être proposés :

- ⇒ un dossier pour la réfection de l'église
- ⇒ un dossier pour l'enfouissement des lignes aériennes visibles depuis l'autoroute.

Afin de réaliser ces dossiers un groupe de travail composé d'un urbaniste, d'un architecte et d'un économiste a été constitué.

POS : révision simplifiée

Le Plan d'occupation des sols (P.O.S.) tel qu'il a été approuvé le 18 juillet 1986 puis mis à jour et modifié, nécessite une révision simplifiée, compte tenu de la création des Zones de matériaux excédentaires en lien avec la construction de la section autoroutière « Saint-Julien-en-Genevois / Villy-le-Pelloux ».

Eau

Bilan hydraulique du réseau d'eau potable Triangulation réseau d'eau potable : financement de l'opération

Le conseil municipal approuve le dossier élaboré par la Régie départementale d'assistance (RDA) à savoir :

- * Devis 4/06 : prestations hydrauliques du réseau d'eau potable pour un montant de 13 760,00 € HT.
- * Devis 5/06 : triangulation du réseau d'eau potable pour un montant de 9000 € HT.

Il accepte le budget global de l'opération sous réserve du financement de l'opération par l'Agence de l'eau et le Conseil général de Haute-Savoie.

Tarification de l'eau

Etant donné les travaux de modernisation du réseau d'eau, d'une part par le renouvellement des compteurs des usagers et d'autre part par les travaux d'entretien et d'extension du réseau, le conseil municipal décide d'augmenter le prix de l'eau de 0,10 € à compter du 1^{er} juillet 2006.

A compter de la période septembre 2006-août 2007, le prix du m³ d'eau sera de 0,80 €

Réseau d'eau à Bel-Air

Suite aux difficultés d'approvisionnement en eau du hameau de Bel-Air et après l'analyse de la situation par la DDAF, trois solutions sont préconisées :

1 - raccorder le hameau de Bel-Air au réseau de la commune de Feigères. Cette solution n'est pas satisfaisante en matière de sécurité incendie et imposerait aux habitants de ce hameau un régime d'abonnés à la CGE.

2 - attendre la construction du réservoir des Vergerins et se relier au réseau de la commune de Feigères, ce

qui implique également un régime d'abonnés à la CGE.

3 - l'extension du réseau de Présilly jusqu'à Bel-Air.

Après discussion, le conseil municipal décide d'envisager le raccordement du hameau de Bel-Air au réseau de la commune de Présilly.

Bâtiments

Travaux mairie

Etant donné les retards d'exécution constatés dans l'opération de réhabilitation de la mairie, le conseil municipal autorise le maire à signer l'avenant n° 1 accordant une prolongation de délai afin de pouvoir terminer les travaux.

Compte tenu des travaux complémentaires nécessaires pour finir les aménagements du bâtiment de la mairie et des extérieurs, le conseil municipal se prononce favorablement sur les avenants n° 2 à propos desquels la commission d'appel d'offres, réunie le 29 mars 2006, a émis un avis favorable :

gros œuvre (lot n° 2) - charpente (lot n° 3) - menuiserie extérieure bois (lot n° 5a) - menuiserie intérieure bois (lot n° 5b) - carrelage (lot n° 10) - vitrerie (lot n° 13) - VRD (lot n° 15a) - espaces verts (lot n° 15b).

Salle des fêtes : modification des tarifs de location

Les tarifs de location de la salle des fêtes n'ayant pas été revus depuis le 13 décembre 2001 (passage à l'euro).

Le conseil municipal décide de réviser les tarifs et la rédaction d'un règlement intérieur de la salle pour 2007.

Cautions	
⇒ Idem pour tous	250 €
Grande salle	
⇒ Habitants de Présilly	230 €
⇒ Extérieur	300 €
Vin d'honneur	
⇒ Habitants de Présilly	90 €

⇒ Extérieur	110 €
Petite salle	
⇒ Habitants de Présilly	35 €
⇒ Extérieur	50 €
Tables pour le week-end	
l'unité à	1,50 €
Bancs pour le week-end	
l'unité à	0,80 €

Personnel communal

Création poste d'agent des services techniques

Suite à la démission de l'agent, mis à la disposition par le SIVU Beaupré, effectuant l'entretien des bâtiments de la mairie et de la salle des fêtes, le conseil municipal décide de créer le poste d'agent des services techniques à compter du 1^{er} février 2006 au 28 février 2006 pour 9 heures 30 par semaine et autorise le maire à procéder au recrutement.

Du fait de l'agrandissement de la surface d'entretien des locaux du bâtiment de la mairie jusqu'ici en travaux, le conseil municipal décide d'augmenter le temps de travail de l'agent des services techniques pour une durée de 15 heures par semaine à compter du 1^{er} mars 2006.

ZAC

Suite au désistement de M. Latour, le conseil municipal décide de vendre la parcelle restante dans la ZAC des Grands Prés, à la société « Le Faisan Doré » qui fabrique et vend des produits d'épicerie fine.

Vie associative

Subventions

Le conseil municipal attribue les subventions suivantes au titre de l'année 2005 :

⇒ Ecole de musique de l'harmonie	60 €
⇒ Lycée de M ^{me} de Staël	60 €
⇒ Vélo Club de Saint-Julien	300 €
⇒ VMEH	100 €

⇒ USCB Beaumont-Le Châble	600 €
⇒ Association de lutte contre la faim	100 €
⇒ Les Aînés de Montailleux	310 €

Les dossiers de demande de subvention pour 2006 sont à retirer en mairie et à remettre avant le 1^{er} septembre 2006.

Centre de loisirs

Le conseil municipal prend connaissance d'un projet de création d'un centre de loisirs pour les enfants de Présilly et de Beaumont, soutient le projet et accepte de mettre à disposition le local dans l'ancienne école du Petit-Châble.

Urbanisme

Permis de construire

- ⇒ Abri voiture, Jacky VIGNE
rte de Beauregard
- ⇒ Habitation, Michel MASSON
ch. des Saules
- ⇒ Bâtiment, SCI les Grands Prés
Z.A. les Grands Prés
- ⇒ 3 maisons individuelles, SAS ARTIS
Beauregard

Déclarations de travaux

- ⇒ Cabane forestière, bois de Pomier
Claude GIROD, Pomier
- ⇒ Rénovation d'un bâtiment,
Charles Steiger, rte Chez Coquet
- ⇒ Clôture, Thierry DUNAND,
ZA Les Grands Prés
- ⇒ Fermeture terrasse,
Guiseppe PIAZZA, ch. de Bronnaz
- ⇒ Modification façade,
Gérard SAPPEY,
ch. des Sampareilles
- ⇒ Garage voiture,
Jean-Paul DECHAMBOUX,
rte du Moulin.

L'intercommunalité

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GENEVOIS

Des séances animées par M. Bernard Gaud, président de la CCG, ont été organisées et réparties dans plusieurs communes de notre canton. Les élus de Beaumont, Présilly et Neydens ont été conviés à Neydens pour une rencontre-débat sur les intérêts de la Communauté de communes et ses compétences.

Pourquoi une communauté de communes en plus ?

1. Pour représenter notre territoire dans l'ensemble franco-valdo-genevois et vis-à-vis des autres territoires du département.
2. Pour traiter les problèmes internes au canton et qui concernent l'ensemble des communes.

Les compétences de la CCG

L'intérêt communautaire est à définir pour les compétences obligatoires et optionnelles uniquement dont quelques exemples sont cités ci-dessous :

Compétences obligatoires :

- Aménagement du territoire (élaboration du schéma directeur, adoption du SCOT, création et réalisation de ZAC sur les zones communautaires)

- Développement économique (création, réalisation, gestion, promotion de zones d'activités d'intérêt communautaire; acquisition de l'ancienne usine d'aluminium de Beaumont Le Châble pour la création d'ateliers relais, actions de développement économique comme le projet de la Porte Sud de Genève ou bien encore création de l'Office du tourisme pour promouvoir notre canton)

Compétences optionnelles :

- Protection et mise en valeur de l'environnement (eau, assainissement, rivières: conduite des contrats, déchets)
- Politique du logement (PLH)
- Création, aménagement et entretien de la voirie (réalisation du rond-point pour l'accès à la zone d'activités à Cervonnex)
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs (gymnase du Vuache en 2005) et scolaires d'intérêt communautaire.

Compétences facultatives

- Politique sociale (Relais assistantes maternelles, prévention, appui à la mission locale, Sigeta)
- Transports publics (Ligne D, Taxibus, Accessible: transport pour personnes à mobilité réduite, organisation des transports scolaires)
- Politique culturelle et communication (le Forum et le site Internet)
- Politique en direction d'associations et d'organismes (le Comité de Jumelage, Marathon du Salève, etc.)

COMITE DE JUMELAGE SAINT-JULIEN / MOSSINGEN

L'activité du Comité de jumelage de cette année a débuté par son assemblée générale le 8 mars à Collonges en présence de M. Etallaz, maire de Collonges et conseiller général du canton de Saint-Julien.

Lors de cette assemblée a eu lieu l'élection du conseil d'administration avec désignation des délégués de chaque commune. L'élection du nouveau bureau a eu lieu le 14 mars avec un changement de présidence.

⇒ Présidente:
M^{me} Jeannette FEIREISEN

- ⇒ Vices-présidents:
M^m Cécile DUPENLOUP
et M. Manfred SCHMITT
- ⇒ Trésorière:
M^m Brigitte JACQUET
- ⇒ Secrétaire:
M^m Sylvie PATUROT.

L'assemblée a vivement remercié M. Manfred Schmitt, président sortant, pour son engagement au sein du comité. M^{me} Jeannette Feireisen a accepté la présidence avec modestie et a exprimé son souhait de poursuivre les objectifs du jumelage dans un esprit convivial. Pour atteindre ces objectifs, un groupe franco-allemand s'est réuni en avril à Archamps et a travaillé sur les projets pour l'année 2006.

11 juin 2006: street-basket à Saint-Julien. Les jeunes de Mössingen ont été invités par le basket club de Saint-Julien

18 juin 2006: week-end organisé à Mössingen, avec une sortie au Lac de Constance et le marché des Roses à Mössingen

30 juin/1^{er} juillet: la chorale du Vuache a invité la chorale de Mössingen pour un concert à Vulbens.

Nous ne pouvons qu'énumérer les thèmes sur les projets suivants car l'organisation est en cours. Si un thème vous intéresse et que vous aimeriez participer à l'une ou l'autre de ces rencontres, contactez-nous pour avoir plus de détails. Vos idées seront les bienvenues et votre présence aidera à réaliser ces projets.

- ⇒ marchés de Noël et à Collonges le 24-25-26 novembre lors de la fête de la Sainte-Barbe et à Mössingen le 9 décembre 2006

⇒ croqueurs de pommes: échange entre les jardiniers et fruitiers de Belsen en Allemagne et les croqueurs de pommes de Poisy avec l'association APOLLON 74,

⇒ rencontres théâtrales: traité de Rome 2007 – Concours d'art sur le thème « 50 ans de paix ».

Contacts:

* Ingrid Dallmayr 04 50 04 42 12

* Marianne Rossi 04 50 04 45 00

* Sylvie Paturot 04 50 95 91 44

(secrétaire du Comité de jumelage)

OFFICE DU TOURISME DE SAINT-JULIEN ET DU GNEVOIS

Renseignements et inscriptions:

Office du Tourisme de St-Julien

04 50 04 71 63

2, place du Crêt

e-mail: otgenevois@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture:
jusqu'au 30 septembre 2006
du lundi au vendredi de
10h-12h30 et 14h30-18h30
Samedi: 10-12h30

Cet office du tourisme
ne manque pas de dynamisme,
ni d'imagination.

La 1^{ère} édition du Salon du tourisme et des loisirs en Genevois qui s'est déroulée le samedi 8 avril 2006 dans la grande salle « l'Empire » au Macumba, a rencontré un vif succès. Les 90 stands présentés ont reçu quelque 500 visiteurs. Bon nombre de renseignements étaient mis à la disposition des curieux sur toutes les activités liées au tourisme dans notre canton (culture, sports, hébergements, producteurs, etc.) Un animateur a permis à chaque président (entre autres Alain Lehoux du Montailoux VTT Club) ou responsables d'associations présentes de s'exprimer au micro pour faire découvrir leurs activités sportives ou culturelles.



Lors de l'assemblée générale de l'Office du tourisme en mai, le bureau a été élu comme suit

Président:

Jean-François Bussat

Vice-président:

Xavier Fenelon

Trésorier:

Pascal Lacroix

Trésorier adjoint:

Marc Jeannet

Secrétaire:

Paul Zereik

Secrétaires adjointes:

Lucette Puille,
Joséphine Rivière,
Nadège Crochet



**Documentation, infos,
médias, activités.**

- Site Internet:

www.tourisme-genevois.fr

L'agenda est remis à jour quotidiennement, n'hésitez pas à communiquer vos événements et autres manifestations.

- **Animations du canton:** un programme mensuel est édité en complément de l'agenda interactif du site Internet.

- **Guide des associations du canton:** en partenariat avec la Communauté de communes du Genevois, réactualisation du fichier cantonal des associations existantes. Le guide devrait sortir en juillet.

- **Sortie montagne:** poursuite de sorties à thèmes en complément de la clientèle des guides et accompagnateurs.

Nouveautés pour l'été:

Découverte du Genevois

Tous les mercredis: 19 et 26 juillet -
2 - 9 - 16 et 23 août

Grâce au Pass Découverte, visitez le canton intime avec son parc des Légendes, son jardin exotique, choisissez entre la rencontre avec les animaux de la ferme et leurs heureux propriétaires ou bien encore avec un exploitant viticole installé en plein cœur de la zone AOC Roussette de Savoie cru Frangy: cadeau, dégustation et tarifs préférentiels!

Cet automne :

Journée ferme ouverte :

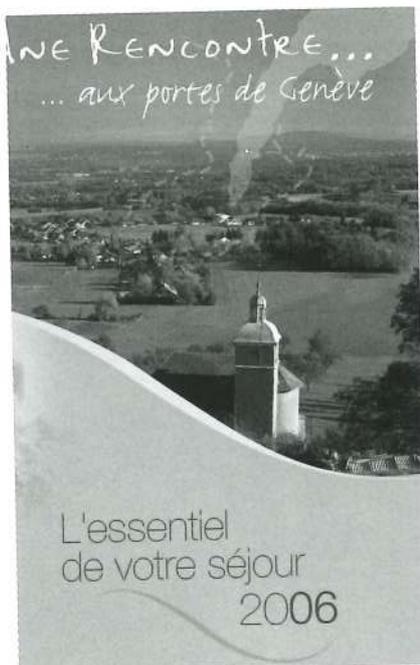
le 1^{er} octobre, opération Ferme ouverte chez M. et M^{me} Mossière à la ferme du Pré Luison à Chaumont. Déroulement de la journée : visite guidée de l'exploitation, participation à la traite à 17h, atelier dessins enfants avec concours, atelier fabrication de fromages pour les enfants, jeu-concours avec panier garni à gagner, animation chien de troupeau, pressoir pour jus de pommes, vin chaud...
Marché de producteurs : vins, pain, fromages, charcuterie, sculpturé sur bois...

Cet hiver :

Quelques exemples de sorties hiver raquettes :
Le lac Cornu : Chamonix – Aiguilles Rouges - La Tournette au-dessus du lac d'Anney - Massif du Mont Blanc : les glaciers - Le Salève - Randonnée Monts du Jura - Canyoning Val d'Aoste.

- **Guide pratique 2006 « L'essentiel de votre séjour 2006 »** : destiné aux touristes, présentation du canton en anglais et allemand.

- **Guide pratique 2006 destiné à la population locale** : présentation du canton uniquement en français. Art, culture, associations, etc.



Socialement vôtre

PETITE ENFANCE MULTI-ACCUEIL INTERCOMMUNAL A VIRY

Cette structure fonctionne depuis le 12 mai 2003 et maintient aisément sa capacité d'accueil à 25 places.

Cette année six enfants de Pré-silly fréquentent la garderie contre deux seulement à la même époque en 2005; bonne évolution d'accueil dont bénéficient les enfants de notre commune.

Le fonctionnement

Il s'adapte :

- ⇨ aux besoins des familles dont l'amplitude horaire s'étend jusqu'à 10 ou 11 heures (en minorité),
- ⇨ à des plannings variables mensuels,
- ⇨ à des accueils occasionnels et à des accueils d'urgence pour dépanner les familles.

L'action sociale est également d'intégrer l'enfant handicapé et d'agir dans le sens de la prévention de l'enfance pour aider les familles en difficulté.

Pré-inscription

Les dossiers doivent être retirés au multi-accueil aux jours et heures de permanences. **Coordonnées de la structure en page 19.**

Une commission d'admission se réunit deux fois par an et les familles retenues pour la constitution d'un dossier sont convoquées sur rendez-vous.

Activités

- ⇨ activités régulières en petits groupes,
- ⇨ bibliothèque de Viry, rencontre avec les assistantes maternelles et leurs enfants,
- ⇨ visite de la bibliothécaire tous les 15 jours dans la structure, découverte de nouveaux livres,
- ⇨ visite hebdomadaire à la Mapad proche de la structure avec un petit groupe d'enfants,
- ⇨ temps en commun pendant le cours de gym, relations riches entre trois générations !
- ⇨ activité psychomotrice régulière par l'éducatrice de jeunes enfants,
- ⇨ intervenant extérieur (conteuse et éveil musical).

Vacances d'été de la Multi-accueil à Viry

du 31 juillet au 18 août 2006

inclus.



Le fil conducteur de la structure est de respecter la qualité de vie des enfants et de satisfaire au mieux les besoins des familles, M^{me} Michaille directrice et son équipe y travaillent avec motivation et dynamisme.

De nombreuses demandes de garde ne peuvent être malheureusement satisfaites. Actuellement le Sivu de la petite enfance à Viry, regroupant les communes de Chênex, Feigères, Jonzier Epagny, Présilly, Valleiry, Vers et Viry, travaille sur un nouveau projet de construction d'une structure d'accueil à Valleiry.

Relations riches entre trois générations.

Au centre : M^{me} Marie-Luce Michaille, directrice de la Multi-Accueil

A gauche : M^{me} Josiane Métral animatrice à la Mapad de Viry.

Déleguée Sivu petite enfance
 F. Magnin

CANICULE : SANTÉ EN DANGER

Communiqué du Ministère de la santé et des solidarités.

Il y a toujours autour de nous une personne âgée isolée qui peut être dans une situation d'inconfort, voire en danger à cause de la chaleur : relayez ce message autour de vous.

- ⇒ Protégez-vous de la chaleur
- ⇒ Rafraîchissez-vous
- ⇒ Buvez et continuez à manger
- ⇒ Demandez conseil à votre médecin, votre pharmacien
- ⇒ N'hésitez pas à aider ou à vous faire aider

Les sportifs, les travailleurs manuels exposés à la chaleur, les nourrissons, les personnes âgées, les personnes atteintes d'un handicap ou d'une maladie chronique sont particulièrement sensibles aux coups de chaleur.

Que risque-t-on quand il fait très chaud ?

L'exposition à de fortes chaleurs constitue une agression pour l'organisme. On risque une déshydratation, l'aggravation d'une maladie chronique ou un coup de chaleur. Certains symptômes doivent vous alerter :

- ⇒ Des crampes musculaires au niveau des bras, des jambes, du ventre...
- ⇒ Plus grave, un épuisement peut se traduire par des étourdissements, une faiblesse, une insomnie inhabituelle.

Il faut cesser toute activité pendant plusieurs heures, se rafraîchir et se reposer dans un endroit frais, boire de l'eau, des jus de fruits... Consultez un médecin si ces symptômes s'aggravent ou durent.

Attention ! une personne victime d'un coup de chaleur est en danger de mort. Appelez immédiatement les secours en composant le 15. En attendant, transportez la personne dans un endroit frais, faites-la boire, enlevez ses vêtements, aspergez-la d'eau fraîche ou couvrez-la de linges humides et faites des courants d'air.

Portage des repas à domicile en liaison froide

Le CCAS informe que le service de portage des repas à domicile en liaison froide a débuté dans notre commune en septembre 2003.

Ce service payant est mis en place pour les personnes de plus de 65 ans, les personnes seules, les malades, les handicapés et autres cas spécifiques.

Si vous désirez des renseignements quant aux possibilités, à l'organisation, aux coûts ou autres, vous pouvez contacter notre secrétariat qui se fera un plaisir de répondre à vos interrogations au 04 50 04 42 50.

La commune de Présilly a acquis, par l'intermédiaire de la Salévienne et du Syndicat mixte du Salève, un atlas et CDROM du cadastre de 1730 de notre commune, plus communément connu sous l'appellation « cadastre sarde ».

Ce cadastre demandé par le roi de Sardaigne a été dessiné plus de 70 ans avant le 1^{er} cadastre français lancé par Napoléon. M. Barbero, professeur à l'université de Lyon, qui a dépouillé ce cadastre nous l'a restitué en créant différentes cartes concernant notre commune :

- la carte des noms de lieux tels qu'ils étaient écrits par les géomètres en 1730,
- la liste de toutes les parcelles, la carte permettant de distinguer les différents usages des terres en 1730 (pré, champ, marais, broussailles, bois, implantation des maisons, chemins, etc.).
- la carte des propriétés des plus grands propriétaires (La Chartreuse de Pomier par exemple).

L'atlas et le CDROM comprennent également des informations sur chacune des parcelles (superficie, degré de bonté, biens exonérés de fiscalité, noms des propriétaires de l'époque portant des noms très familiers pour nous : Greffier, Mégevand, Lachat, Portier, etc.)

Consultable en mairie, ce document très important et intéressant, permet de comprendre l'évolution de notre territoire depuis plus de 270 ans.

C'est toujours avec autant de plaisir que nous allons à la rencontre de nos aînés pour fêter leur anniversaire.

La Chaussée disait :

« L'homme arrive novice à chaque âge de la vie »

**M^{me} Suzanne Galissard,
une dame discrète**



Un vrai moment d'échange et de chaleur que nous avons partagé avec Suzanne ce 22 mars pour ses 80 ans, entourée de son époux et Michèle l'une de leurs filles. M^{me} Galissard est une maman méritante puisqu'elle a élevé quatre enfants. Comme de nombreux habitants de Présilly, elle a travaillé à l'usine d'aluminium du Châble, qu'elle n'a jamais quittée des yeux d'ailleurs car elle réside tout près. Assidue et fidèle, M^{me} Galissard répond toujours présente au club des Aînés ou au repas du CCAS. Nous lui souhaitons encore beaucoup de bonheur et de joie entourée de ses 12 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

**Gustave Portier, un homme
aux multiples histoires... drôles !**

Notre ami Gustave était hospitalisé le jour de ses 80 ans. Nous ne l'avons pas oublié pour autant, et c'est avec plaisir que nous lui avons rendu visite à l'hôpital. Malgré ses nombreux problèmes de santé, nous avons passé un agréable moment à ses côtés. Tout naturellement, de fil en aiguille, nous avons évoqué les souvenirs avec ses copains, le tout pimenté de quelques histoires drôles comme il sait si bien les raconter. Ce jour-là, nous avons un peu oublié l'heure mais nous avons retrouvé notre ami Gustave comme nous pouvons tous l'être à vingt ans. Nous pensons bien à vous Gustave et Francia et à bientôt chez vous cette fois-ci.



Jacques Favre, un homme de la terre

Sur son 31, le 27 mai jour de ses 80 ans, Jacques a délaissé tout de même ses occupations et nous attendait de pied ferme pour fêter son anniversaire.

Sa vie d'agriculteur a commencé jeune et en 1950 après son mariage avec Léontine, il vient s'installer au Petit-Châble. Il ne ménage pas sa peine car la mécanisation n'est pas au goût du jour. Entre le travail au champ et la traite, les journées sont longues et épuisantes. Au fil des années, les engins agricoles de plus en plus perfectionnés lui faciliteront la tâche. Bien vite, il sera secondé par son seul fils, sa belle-fille et son petit-fils car il a su leur donner sa passion de la terre. Malgré son âge avancé, il garde toujours de l'énergie et il n'est pas rare de le voir sur son tracteur ou de le rencontrer en vélo pour sa visite matinale à l'écurie. Quel beau métier, n'est-ce pas ! Merci Jacques pour cet instant agréable passé entouré de votre famille pour partager le verre de l'amitié et un gâteau concocté par Léontine et Irma.



L'équipe du CCAS

Chantal, Christelle, Christine, Eliane, Françoise, Jacqueline, Jean-François, Jean-Paul, Jean-Pierre, Malou et Raymond sont toujours à votre écoute et à votre disposition.

N'hésitez-pas à contacter Maryline Dielenseger notre interlocutrice pour le CCAS à la mairie
04 50 04 42 50.

Quoi de neuf !

LE VENT DES SONS SOUFFLE A
NOUVEAU, C'EST PLUTÔT BON SIGNE

Une fête de l'été programmée pour le dimanche 30 juillet 2006

Ce qu'il manque au Vent des Sons ? Des MEMBRES... qui veulent s'investir un tout petit peu pour former une équipe soudée et dynamique. Gaby Maxit après de nombreuses années à la présidence de l'association cède son siège à Gilles Pautex mais reste dans l'association.

Désormais, le comité est constitué comme suit :

- ✧ Gilles Pautex, président
- ✧ Gaby Maxit, vice-président
- ✧ Chantal Masson, trésorière
- ✧ Lucie Boudard, secrétaire

Alors venez rejoindre le Vent des Sons pour renforcer cette équipe qui en a bien besoin et qui a plein d'idées pour animer notre village.

LE CLUB DES AÎNÉS DE MONTAILLOUX

Le club a laissé les jeux de cartes dans les tiroirs et fait une pose durant les mois d'été. Certains membres du club, sportifs et motivés, continuent toutefois la randonnée pédestre pour garder la forme. Les Aînés nous donneront de leurs nouvelles et raconteront leurs aventures dans le prochain bulletin.



Merci à Christine, à Malou et au président Raymond Vesin pour leur dévouement au sein du club.

Jeannette et Malou, de grandes marcheuses !

Vie locale

Concours hippique national PRO2 aux Ecuries du Manoir les 12-13 et 14 mai 2006

Le prix de la municipalité de Présilly



1^{er} prix: Bellier Valentine
sur Gerboise du Paré

2^e prix: Naville Tanya
sur Déclit Saintois

3^e prix: Curvat Laura
sur Rosée Or du Sablas

4^e prix: Duclos Maxime
sur Iron Duck

Très grande organisation que ce concours hippique national qui a rassemblé quelque 300 cavaliers sur 3 jours, venus de nombreuses régions de France et de la Suisse voisine.

Anne-Catherine et Paul Echelard, propriétaires des Ecuries du Manoir, aidés par de nombreux bénévoles ont œuvré des jours durant pour mener à bien ce concours qui s'est déroulé sans incident fort heureusement.

M. le maire, son équipe municipale, et le CCAS, ont reçu à la salle communale dans une ambiance très chaude et animée la plupart des cavaliers venus concourir le samedi.

Jean-Pierre Pardoën a remis aux heureux lauréats de la 7^e épreuve, le prix de la municipalité de Présilly sous des applaudissements bien mérités. Des remerciements de M. et M^{me} Echelard ont été adressés à la mairie pour l'accueil que Présilly a réservé aux cavaliers.



Vœux du maire

La population de Présilly est toujours sensible à l'invitation faite par M. le maire et son conseil lors de la cérémonie des traditionnels vœux. A cette occasion, un bilan des activités et des préoccupations du conseil municipal est dressé par M. le maire, qui remercie tous ceux qui s'investissent dans la commune et sur tous les plans. Les gros dossiers en cours, tels que le PLU ou l'autoroute A41 entre autres, ont été évoqués bien sûr et le travail ne manque pas. Cette soirée des vœux est importante et favorise les échanges dans des conditions plutôt agréables et détendues autour de la fameuse galette des rois.

Marie-Ange Todorovitch et François-René Duchâble à la Chartreuse de Pomier.

Quel beau cadeau que nous ont offert Marie-Ange Todorovitch et François-René Duchâble à la Chartreuse de Pomier ce mercredi 7 juin 2006.

François-René Duchâble comme son nom l'indique est né d'une famille originaire du Châble et a souhaité organiser ce concert gratuitement en l'honneur de son village. Encouragé en 1973 par Arthur Rubinstein à se lancer dans une carrière de soliste, il est invité par de grandes formations internationales, entre autres, l'orchestre philharmonique de Berlin, le London philharmonique, l'orchestre national de France, et sous la direction de grands chefs tels que Karajan, Dutoit, Jordan Gardiner, Janowski, et bien d'autres encore. Trente années de concerts lui ont valu la reconnaissance du public et de prestigieuses récompenses musicales.



Résidant à Beaumont, Marie-Ange Todorovitch, mezzo-soprano, étudie d'abord le piano puis le chant au Conservatoire national supérieur de musique de Paris et à l'École de l'Opéra de Paris.

Elle se produit sur les plus grandes scènes françaises et européennes. Son répertoire s'étend de Rossini à Mozart en passant par Strauss. Elle débute dans Carmen, puis dans le rôle de Charlotte Werther, et plus récemment dans le rôle La Périchole à l'Opéra de Monte-Carlo; elle se produit avec l'Orchestre de Paris.

Le cadre était très rapidement choisi et M. et M^{me} Claude Girod acceptaient avec honneur et joie de recevoir à la Chartreuse de Pomier ce duo de renommée internationale. Bizet, Chopin, Massenet, Offenbach auraient certainement aimé jouer devant ce décor qu'est le petit cloître de la Chartreuse. Les notes du pianiste et la performance de la cantatrice ont laissé la nombreuse assemblée sans voix! Quel beau cadeau offert à ce public éclectique venu des quatre coins de notre canton applaudir plus que chaleureusement François-René Duchâble et Marie-Ange Todorovitch que nous remercions très sincèrement.

Les communes de Présilly et Beaumont, M. et M^{me} Girod et le Crédit Agricole situé au Châble, se sont associés pour que cette soirée se déroule dans les meilleures conditions.

Vie associative

Le Montailoux VTT club

organise sa toute première randonnée

le dimanche 15 octobre 2006

Afin de mieux préparer notre toute première randonnée 2006, Alain Lehoux, président, nous avait réservé un long week-end détente en famille dans le Gard à Bragassargues où Jérôme Chiotti, champion du monde de VTT en 1996 nous a formidablement bien accueillis dans son gîte « le Mas du Roux ». Durant trois jours, nous avons parcouru les sentiers rocaillieux en terre de Sommières toujours dans un esprit solidaire et de franche camaraderie où la devise est avant tout la rigolade.

Nous devons passer aux choses sérieuses maintenant et tous les membres de notre association travaillent d'arrache-pied pour organiser notre première randonnée VTT 2006 « La Montailoux VTT Salève » le dimanche 15 octobre 2006 au départ de la mairie de Présilly. Sous réserve de petites modifications, quatre parcours aux difficultés variées sont prévus :



Distance	Dénivelé	Parcours
23 km	650 m	Vert : chemins et sentiers roulants sur le plateau au-dessus de Monttailloux en particulier
32 km	850 m	Bleu : idem 23 km puis montée vers Saint-Blaise et descente sur la Chartreuse de Pomier
47 km	1500 m	Rouge : idem 32 km puis montées et descentes techniques sur le Salève
69 km	2500 m	Noir : idem 47 km beaucoup plus physique et technique.

Cette randonnée non chronométrée sera ouverte à tous. Les tracés détaillés et le profil des parcours pourront être consultés sur notre site <http://montailloux.free.fr>

Nous aurons l'occasion de vous reparler de cette première édition mais d'ores et déjà le club vous donne **rendez-vous le dimanche 15 octobre 2006.**

Nous remercions FM Coiffure, La Fournée du Châble, La Menuiserie du Salève, l'imprimerie Villière pour l'aide qu'ils nous ont apportée dans nos premières démarches.

✉ Le président Alain Lehoux

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES LE CHÂBLE-BEAUMONT-PRÉSILLY

Les années passent et ne se ressemblent pas !

L'année scolaire 2005/2006 qui fera bientôt partie de nos souvenirs, nous a apporté son lot de manifestations connues, mais a également innové en proposant une nouvelle activité par le biais de l'Association des parents d'élèves du Châble-Beaumont-Présilly : les courses de « caisses à savon ». La première s'est déroulée pour le plaisir des petits et des grands sur la commune de Feigères le 13 mai et sur la commune de Présilly le samedi 10 juin.

L'année a débuté comme à son habitude, par le Loto, organisé à la salle des fêtes un soir de novembre 2005. Tous y ont gagné sinon un lot, un moment passé en compagnie agréable. Et bien sûr, comme toujours, le Père Noël a fait son passage chez les enfants lors du marché de Noël organisé en décembre comme toujours. Lui aussi a innové et s'est modernisé, suite à une panne de rennes, il a échangé sa luge traditionnelle contre un quad plus dans l'air du temps. Le bal masqué en février nous a permis de retrouver les elfes et lutins de la forêt enchantée ainsi qu'un nombre incalculable d'autres créatures imaginaires. Et pour clôturer l'année, la fête de fin d'année le 24 juin dans le parc Meyer.

L'APE a également participé aux soirées théâtre des quatre classes de maternelles qui se sont déroulées mi-mai et des classes du cycle II fin mai, en organisant partiellement la restauration lors de ces événements.

Grâce aux différentes manifestations et à l'investissement de parents motivés, l'APE a pu réunir les fonds nécessaires à la concrétisation de nombreuses activités dont bénéficient tous les enfants scolarisés à Beaupré. Ces fonds complètent utilement les subventions des mairies.

Les manifestations 2006

- 30 mai 2006
- 10 juin 2006
- 24 juin 2006
- Soirée théâtre école primaire cycle II
- Course de caisses à savon à Présilly
- Fête de fin d'année scolaire dans le parc Meyer

Les manifestations 2006/2007 :

- 21 octobre 2006
- 09 décembre 2006
- 10 mars 2007
- 02 juin 2007
- 23 juin 2007
- Loto
- Marché de Noël
- Bal masqué
- Course de caisses à savon
- Fête de fin d'année

Comité de l'APE

Président	Jo SEQUEIRA
Vice-présidente	Véronique BLONDIN
Trésorier	Pascale DUNAND
Trésorière adjointe	Céline ROY
Secrétaire	Olivier ANDRES
Secrétaire adjointe	Sophie HAEUW
Membres actifs :	Céline RIEGLER - Monika WYSS - Esther DROSS - Sylvie GALSTER - Alain COLLARD - Xavier SPRUNGLI - Sophie REOL - Sandrine TRUCHET.



Voir en page 3 de la couverture les photos en couleurs de la course de caisses à savon.

Environnement

Nettoyage de printemps ; la commune donne l'exemple.



Les tracteurs et pelles ne manquent pas dans notre village et sous la houlette de quelques conseillers, la joyeuse équipe de volontaires s'est répartie le travail pour nettoyer de nombreux endroits du village mais il reste encore beaucoup à faire. Préserver notre environnement, c'est l'affaire de tous. L'occasion nous était également donnée ce samedi 22 avril et le tour était joué pour évacuer un tas de gravas déposé depuis quelques années déjà à l'entrée du petit bois à Bel-Air. Un bon casse-croûte gentiment préparé par le CCAS nous attendait après cette grande matinée (ne changeons rien à certaines bonnes habitudes!). Merci à tous les bénévoles pour leur fidèle participation.



Continuons nos efforts pour préserver notre environnement si précieux et si beau !

Sidefage

Nous vous rappelons le bilan dressé par le Sidefage et paru dans le n° 16 de leur journal d'infos :

Quelques clés pour comparer le bilan 2005 à celui de 2004 :

Déchets à recycler :

+ 17 % pour le recyclage des bouteilles et flacons en plastique et des emballages alu (conteneur bleu) : bravo !

Légère progression pour le verre (conteneur vert) et les papiers/cartons bien que les briques alimentaires soient en perte de vitesse. Attention donc, n'oublions pas de les déposer également dans le conteneur jaune.

Une diminution des erreurs de tri de 19 % : encore bravo !

Ordures ménagères : tendance à la baisse des quantités incinérées. Un bon signe !

Plate-forme de valorisation de Bellegarde-sur-Valserine : un flux de dioxines quasi divisé par 2, une valorisation énergétique (production d'électricité) qui augmente de 3 %.

Déchets verts :

+ 4 % de déchets valorisés par compostage.

Infos pratiques

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Carte d'identité (gratuite)

- ⇨ 1 imprimé à remplir en mairie par le demandeur
- ⇨ 2 photos d'identité (noir & blanc de préférence)
- ⇨ 1 extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois
- ⇨ le livret de famille
- ⇨ 1 document justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF ou France Télécom).

Pour un renouvellement: joindre aux pièces ci-dessus la carte périmée.

En cas de perte ou de vol: joindre la déclaration de perte ou de vol.

Passeports

- ⇨ 1 imprimé à remplir en mairie
- ⇨ 2 photos d'identité
- ⇨ 1 document justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF ou France Télécom)
- ⇨ 1 timbre fiscal de 60 € pour un adulte, 30 € pour un mineur de moins de 15 ans
- ⇨ le livret de famille
- ⇨ la carte nationale d'identité en cours de validité ou un extrait d'acte de naissance.

Pour un renouvellement: joindre aux pièces ci-dessus le passeport périmé.

Recensement service national

Les jeunes gens ayant atteint l'âge de 16 ans doivent, dans le mois de leur anniversaire, venir se faire recenser auprès du secrétariat de mairie, munis d'une pièce d'identité et de leur livret de famille.

Inscriptions sur les listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales se font en mairie entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année, à la demande des intéressés et sur présentation d'une carte d'identité. Les ressortissants de la CEE peuvent s'inscrire sur la liste complémentaire municipale et sur la liste complémentaire européenne.

Demande d'abonnement eau

Une demande d'abonnement vous engage à:

- ⇨ régler à la commune, une taxe de branchement de 152,45 € (tarif actuel)
- ⇨ régler directement à l'entreprise agréée par la commune, les travaux de branchement au réseau. Vous devrez prendre contact avec l'entreprise choisie pour établir le devis.

La liste des entreprises agréées vous sera communiquée en mairie.

Le bulletin municipal

Un grand merci à tous ceux qui de près ou de loin participent à l'élaboration du bulletin qui est toujours un moment intense pour nous.

Un remerciement particulier au secrétariat pour son agréable collaboration et son investissement dans cette tâche.

Le manque de temps pour relire plusieurs fois les articles, nous conduit inévitablement à commettre des petites erreurs et des fautes, veuillez nous en excuser par avance.

Nous vous souhaitons à tous bonne lecture et n'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées.
Bon été à tous

✍ Françoise Magnin,
responsable du bulletin

SALLE COMMUNALE

TARIFS DE LOCATION 2006

Caution

- ⇨ Idem pour tous 228,00 €

Grande salle

- ⇨ Habitants Présilly 213,40 €
- ⇨ Extérieur 289,60 €

Vin d'honneur

- ⇨ Habitants Présilly 76,20 €
- ⇨ Extérieurs 91,50 €

Petite salle

- ⇨ Habitants Présilly 30,50 €
- ⇨ Extérieur 45,70 €

Avis au public

M. le maire reçoit sur rendez-vous toute la semaine, veuillez prendre contact avec le secrétariat.

Nous rappelons au public que les adjoints sont à votre écoute et disposition sur rendez-vous également, de préférence systématiquement le jeudi en fin d'après-midi.

Jean Dunand est chargé de tout ce qui touche à la maintenance dans la commune et des travaux annexes à cette maintenance.

Gilles Pautex est chargé des réalisations dans le domaine des travaux communaux et en partie de la vie associative.

Jacqueline Duperret pour toutes les questions sociales.

Nous vous conseillons vivement de venir en mairie pour tout sujet qui vous intéresse.

Évitons de traiter les sujets importants à la sauvette.

Un rendez-vous pris en mairie permet d'avoir sur place les dossiers et le personnel pouvant aider à renseigner.

Infos utiles

NOUVEAUX HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE
Mercredi 09h00 à 12h00
Jeudi 16h00 à 19h00

LA MAIRIE

Tél. 04 50 04 42 50
Fax 04 50 04 55 61
Adresse e-mail : accueil@presilly.mairies74.org

Permanence du maire

Sur rendez-vous le jeudi après-midi

ÉCOLE BEAUPRÉ – BEAUMONT LE CHÂBLE

École primaire Tél. + fax **04 50 04 59 58**
École maternelle Tél. **04 50 04 47 43**
Secrétariat SIVU Beaupré
Tél. + Fax + Répondeur **04 50 04 47 04**

Permanence SIVU Beaupré

Mardi 08h00 à 12h00
13h30 à 18h00
Jeudi 08h00 à 11h00

DÉCHETTERIE CANTONALE AU CHÂBLE

Tél. **04 50 04 41 67**

Ouverture du lundi au samedi sauf jours fériés

09h00 à 17h30

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE À VIRY

« Au Pays des p'tits pioux »
Immeuble Les Capucines
157, Les Prés Bois
74580 – VIRY
Tél. **04 50 04 76 84**

Ouverture

Lundi au vendredi 07h30 à 18h30

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers	18
Police secours	17
S.A.M.U.	15
Appel d'urgence européen	112
Hôpital de Saint-Julien	04 50 49 65 65
Centre antipoison à Lyon	04 72 11 69 11

NOUVEAUX HABITANTS

Nous sommes heureux de vous accueillir dans notre commune et nous vous souhaitons la bienvenue. Notre secrétariat de mairie se fera un plaisir de vous recevoir pour vous fournir tous les renseignements qui pourront vous être utiles. Nos agents vous guideront dans vos démarches administratives et vous feront connaître les différents services qu'apportent notre commune ainsi que nos associations et artisans.

Merci les parents, bravo les enfants

L'Association des parents d'élèves de Beaumont-Présilly-Le Châble fait encore parler d'elle et les enfants ne vont pas s'en plaindre, quelle belle journée à fond les manettes.

L'idée partit subrepticement du Sou des écoles de Feigères et atterrit par une belle soirée de printemps à l'Association des parents d'élèves de Beaumont-Présilly-Le Châble, endroit où elle trouva un terrain fertile. Arrosée par les pluies de mars, elle prit tout doucement forme. Quelques réunions intercommunales et une création de sous-commission de caisses à savon plus tard, elle fut prête à pointer le bout de son nez au grand jour. Les parents des bambins furent activement poussés à se lancer dans la construction d'un engin navigable, de n'importe quelle forme, mais ayant des freins, une direction et au moins quatre roues. Afin de motiver les non-bricoleurs, l'APE se lança et fabriqua des caisses à grande échelle, travail qui nécessita la présence très active de la majorité du comité durant un nombre d'heures non comptabilisées. Les caisses, destinées à être louées par les plus oisifs ou les moins bricoleurs, furent ensuite remises à l'école primaire de Beaupré afin d'être décorées. Grâce à la coopération des enfants, nous disposons au final d'une caisse Ferrari, d'une autre Carambar, d'une Europe et d'une Asie et bien d'autres encore.

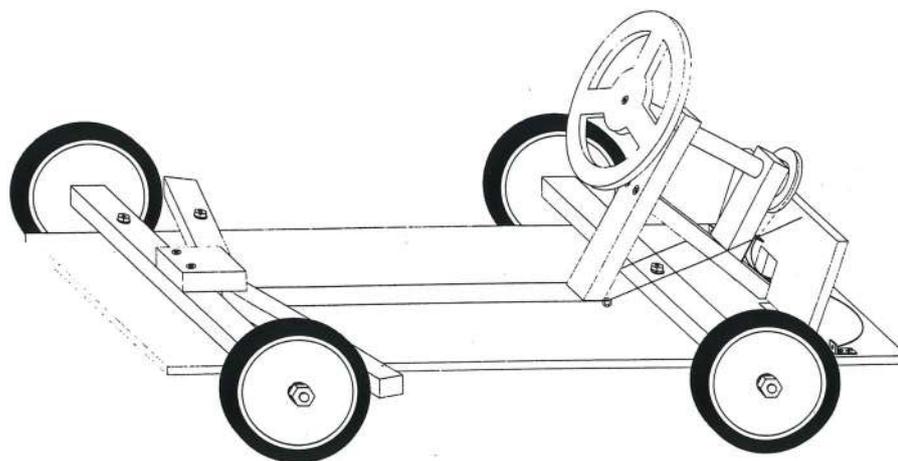
Après une première manche en mai sur la commune de Feigères, il y eut grande affluence à la manche de retour organisée à Présilly en juin. Le soleil s'invita et brilla de toutes ses forces. En plus de ce dernier, il y eut plus de 70 petits et grands participants. Difficile d'évaluer ce qui avait plus d'importance : la descente rapide sur Beauregard avec une petite appréhension de la prise de vitesse pour certains ou la remontée en quad ! Ce qui est sûr c'est que les enfants garderont des étincelles au fond des yeux et des souvenirs d'une course superbe et colorée qui grandiront avec eux.

Fiche technique de la caisse à savon

M. Xavier Sprungli de Présilly, membre de l'APE à Beaupré, nous a gentiment remis des fiches détaillées pour la fabrication de caisses à savon. Les personnes intéressées peuvent demander ce dossier par e-mail à la mairie ou bien venir directement aux heures de permanence.

Et voilà c'est fini... Facile non ?

Bonne chance !



TOUTES PLUS BELLES LES UNES QUE LES AUTRES !



Sincères félicitations et
meilleurs vœux de
bonheur aux époux



Stéphane Doliger
a épousé
Muriel Mercier
le 17 juin 2006

94, route de l'Eglise
Chef-lieu

**Bienvenue à Maël,
Arthur et Daphné et
félicitations à leurs
parents**



Maël Dufrêne né le 10.02.2006
fils de Laurence et Laurent Dufrêne
70, chemin de Clairejoie - Beauregard



Arthur BEGUIN
né le 28.03.2006
fils de Adeline et Frédéric BEGUIN
214, route du Bé D'lè - Chef-lieu



Daphné Genoud
née le 27.05.2006
fille de Marie et Denis Genoud
184, chemin de Clairejoie Beauregard

Décès

Odette Françoise	80 ans	le 26 janvier 2006, sépulturée à Beaumont
Danielle Dubosson	64 ans	le 3 février 2006
Francis Renault	82 ans	le 4 juillet 2006

Il est si difficile de laisser partir ceux que nous aimons. Nous pensons à tous ceux qui perdent un être cher et nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles dans la peine.